

Image not found or type unknown



Servitudes, goudronnage...

Par **jlagarde11**, le **17/09/2012 à 15:06**

L'impasse dans lequel se trouve mon bien immobilier va être prochainement dégoudronner. Une partie du sol fut à l'époque goudronnée. Or il est clair au vue du cadastre et de la lecture de l'acte notarié qu'il n'y a aucune mention concernant un achat de la part de la mairie ou d'un éventuel legs de la part de l'ancien propriétaire. Est il possible de récupérer tout ou partie du sol?

Par **youris**, le **17/09/2012 à 20:40**

bjr,
il faut vous renseigner aux services des hypothèques;
cdt